



Communiqué de presse

À Champagne au Mont d'Or, le 20 septembre 2024

## NEOLIFE annonce son résultat semestriel 2024

### Un EBITDA de 419 k€ en forte progression et un résultat positif de 2 k€

NEOLIFE® (Euronext Growth : FR0011636083 – ALNLF), (la « Société ») annonce son résultat semestriel 2024.

Réuni le 17 septembre 2024, le Directoire a arrêté les comptes sociaux du 1<sup>er</sup> semestre 2024 (les « Comptes ») de l'entité NEOLIFE (la « Société »), qu'il a soumis le 18 septembre 2024 au Conseil de Surveillance pour vérification et contrôle. Ces comptes semestriels ne donnent pas lieu à audit par le commissaire aux comptes.

Compte de résultat (données statutaires en K€)	30/06/2024 (non audités)	30/06/2023 (non audités)
Ventes Matériaux de construction	4 779	5 121
Ventes Eco-matériaux	1 152	2 269
Ventes Frais de port et Autres	163	114
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>6 094</b>	<b>7 504</b>
Achats consommés	-3 915	-5 329
<b>Marge</b>	<b>2 179</b>	<b>2 175</b>
<b>Taux de marge économique</b>	<b>44%</b>	<b>42%</b>
Autres coûts variables	-254	-249
Autres produits d'exploitation	237	219
Autres charges d'exploitation	-2 135	-2 497
<i>Dont charges externes</i>	-803	-998
<i>Dont charges de personnel</i>	-940	-1 077
<i>Dont dotation aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	-392	-408
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>27</b>	<b>-352</b>
Reprise provision exploitation	-50	61
Dotation aux amortissements, dépréciation et provisions	-342	-408
<b>EBITDA</b>	<b>419</b>	<b>-5</b>
Résultat financier	-11	-12
Résultat exceptionnel	-74	0
Crédit d'impôt innovation / recherche	60	-11
<b>Résultat net</b>	<b>2</b>	<b>-375</b>

Nombre d'actions : 96.370.849

Code ISIN : FR0011636083

Mnémonique : ALNLF



Communiqué de presse

À Champagne au Mont d'Or, le 20 septembre 2024

## ➤ **Chiffre d'affaires**

La Société présente un chiffre d'affaires de 6.1 M€ au titre du premier semestre de l'exercice 2025, soit un recul de près de -19% par rapport au premier semestre 2023. Un chiffre d'affaires global qui aurait été en recul de -0.4 M€, soit -5.8%, à business model équivalent sur la vente d'éco-matériaux.

Un chiffre d'affaires de +4.8 M€ au titre de la vente de matériaux de construction, en recul de -7% par rapport au premier semestre 2023.

Le marché Français est en croissance de +0.7 M€ et représente 81% de notre chiffre d'affaires économique. Il est tiré par la rénovation dans le secteur du bâtiment et notre présence commerciale accrue sur le terrain auprès de différents donneurs d'ordre et de salons professionnels régionaux. Neolife bénéficie au premier semestre 2024 d'un chantier d'envergure en Haute-Savoie, le collège Saint-Cergues qui représente 9000 m2 de bardage Cover.

Le fléchissement du chiffre d'affaires sur la période en comparaison au premier semestre 2023 s'explique par la réalisation d'un chantier spécifique et d'envergure à l'Export en 2023 qui avait permis de doubler le chiffre d'affaires. Ce chantier avait été amorcé dès 2022 au Pays-Bas pour la réalisation d'un Campus Erasmus Veld à la Haye qui représentait 0.7 M€ au premier trimestre 2023.

Néanmoins, il est à noter que le marché à l'Export se retrouve ralenti en comparaison de nos prévisions budgétaires du fait, d'une part, de glissements d'affaires du premier semestre au deuxième semestre 2024 et d'autre part, du fait que des Pays comme l'Allemagne et les Pays-Bas ont connus des ralentissements et des freins dans l'obtention de certains permis de construire principalement liée à un durcissement de la réglementation environnementale.

De façon plus générale à l'Export, tout comme cela avait été le cas sur le marché Français en 2022 et 2023, la hausse des taux d'intérêts a réduit et ralenti l'accès à la propriété ainsi que des engagements de travaux pour des commandes aussi bien publiques que privées. Couplées aux hausses des matières premières de ces deux dernières années (2022 et 2023) qui ont impacté de façon considérable des chantiers en phase travaux fin S2 2023 et S1 2024.

L'ensemble de ces facteurs ont impacté l'agenda au premier trimestre 2024 en termes de réalisations de certains chantiers dans les Pays Nord-Européens.

Pour rappel, la Société a opéré un changement de process vis-à-vis de l'un de ses principaux extrudeurs depuis le 1er mai 2023 ceci afin d'améliorer la gestion des chutes et des délais, la matière première lui est désormais mise à disposition (cette matière lui était préalablement vendue).

À business model équivalent et en comparaison au chiffre d'affaires de la vente d'éco-matériaux au deuxième semestre 2023 qui était de 1 M€, la vente d'éco-matériaux au premier semestre 2024 est en adéquation avec le volume de chiffre d'affaires de vente de Matériaux de construction.



Communiqué de presse  
À Champagne au Mont d'Or, le 20 septembre 2024

Le chiffre d'affaires de la vente d'éco-matériaux est corrélé à l'évolution du chiffre d'affaires de Matériaux de construction car la Société vend la matière première directement à l'un de ses principaux extrudeurs qui fabrique par la suite les produits finis (Matériaux de construction).

### ➤ **Marge**

La Société affiche une marge de près de 2,2 M€, équivalente au premier semestre 2023 et un taux de marge de 44% qui s'améliore de 2.5 points à période comparable.

Le budget établi pour l'année 2024 tenait compte de cette amélioration du taux de marge en adéquation avec l'augmentation des prix indexés sur l'inflation. A ce titre, la Société est en adéquation avec ses hypothèses budgétaires au niveau de l'achat des matières premières et de ses coûts variables, permettant ainsi de dégager un taux de marge identique à celui budgété.

### ➤ **Résultat d'exploitation**

La Société atteint un résultat d'exploitation de +27 k€, en augmentation significative de +379 k€ en comparaison au premier semestre 2023.

La Société a pu constater une baisse normative sur certains postes, en adéquation avec sa stratégie et son budget 2024, qui consiste à mieux maîtriser ses charges externes afin de retrouver un résultat d'exploitation à l'équilibre. La Société a fait mieux que les hypothèses budgétaires permettant ainsi de dégager un résultat d'exploitation positif à +27 k€.

Les autres coûts variables, tels que les emballages et la logistique et stockage sont maîtrisés et reste stable en comparaison au premier semestre 2023.

Les charges de personnel sont en baisse de -13% vs le 1<sup>er</sup> semestre 2023. Cette baisse était attendue du fait des événements ponctuels connus sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024. Les effectifs moyens restent stables à 20 salariés.

Les charges externes sont en baisse de -20% soit -195 K€ par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2023 et appellent les commentaires suivants :

- Honoraires juridiques : -134 K€. Pour rappel la Société a dû engager des dépenses exceptionnelles dans le cadre de son assemblée générale des actionnaires du 26 juin 2023, et ce du fait d'un contexte hostile formé par un certain nombre d'actionnaires concertistes. Ces dépenses exceptionnelles ne se sont pas réitérées en 2024.
- Honoraires financiers : -49 K€ principalement du fait de la non reconduction de deux conventions réglementées.





Communiqué de presse

À Champagne au Mont d'Or, le 20 septembre 2024

Les performances du premier semestre 2024 sont globalement en adéquation avec les hypothèses budgétaires retenues. Cela s'explique par une bonne maîtrise des différents postes de charges d'exploitation couplée à des hypothèses budgétaires conservatrices par mesure de prudence.

➤ **Résultat financier**

Le résultat financier est stable et n'appelle pas de commentaires particuliers.

➤ **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel est de -74 k€ et comprends principalement des charges qui étaient à affecter aux exercices antérieurs et qui n'ont pas pu être budgété du fait de leur caractère exceptionnel (indemnités de départ, renouvellement de la flotte automobile).

➤ **Crédit d'impôt innovation / recherche**

Les projets entrepris par la Société sur l'année 2024 sont éligibles au crédit d'impôt innovation (CII). A ce titre, la Société constate une provision de 60 K€ sur le premier semestre 2024 (produit à recevoir).

➤ **Bilan**

Outre les principales variations bilantielles qui sont directement commentées dans la partie « Flux de trésorerie » ci-dessous, la Société précise quelques opérations intervenues sur le premier semestre 2023.

La Société rappelle, suite à son communiqué du 14 avril 2023 au titre de la partie sur le programme de rachat d'actions de la Société, avoir confié à TSAF – Tradition Securities And Futures, un mandat de rachats d'actions signé en date du 30 mars 2023. A ce titre, une enveloppe de 125 K€ a été allouée et investie sur le premier semestre 2023. Il en ressort une moins-value latente au 30 juin 2024 de -823 €.

Ce mandat est complémentaire au contrat de liquidité, qui avait également été confié à TSAF – Tradition Securities And Futures en juin 2022, avec une enveloppe de 50 K€. Ce contrat de liquidité se décompose au 30 juin 2023 en 8 K€ d'actions propres et 43 K€ de liquidités.



Communiqué de presse  
À Champagne au Mont d'Or, le 20 septembre 2024

➤ **Flux de trésorerie**

<b>Tableau de Flux de Trésorerie (TFT) NEOLIFE</b>	<b>30/06/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>En K€</b>	<b>6 mois</b>	<b>1 an</b>
Résultat net	2	(524)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	339	711
Financier, Exceptionnel, impôts	54	(33)
<b>FLUX NETS D'EXPLOITATION</b>	<b>613</b>	<b>653</b>
<b>FLUX NETS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(316)</b>	<b>(421)</b>
<b>FLUX NETS DE FINANCEMENT</b>	<b>(323)</b>	<b>(674)</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>(26)</b>	<b>(441)</b>
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>922</b>	<b>1 363</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>895</b>	<b>922</b>

Au 30 juin 2024, la trésorerie s'élève à 895 K€, quand elle s'affichait à 922 K€ à fin 2023, soit une variation sur le premier semestre 2023 d'environ -26 K€.

Une nette amélioration de la trésorerie avec une perte de -26 k€ sur le 1er semestre 2024 versus une perte de -441 k€ sur l'année 2023.

Les flux nets d'exploitation permettent de supporter les flux d'investissement (Immobilisations des filières pour 116 k€ et R&D 200 k€) et les flux d'emprunts de 323 k€ (composés à 2/3 par les PGE).

Une amélioration du BFR à travers :

- La mise en place du factor avec une augmentation de l'encours plus adapté à notre activité et notre clientèle du BTP.
- La négociation de conditions de paiements plus adaptés avec les FRS.

**Bernard VOISIN – Président du Directoire**

**INFORMATION**

Prochaine communication financière : 31 Octobre 2024  
Chiffre d'affaires du 3ème trimestre 2024



**neolife**  
Et si on se réinventait durablement ?

Communiqué de presse

À Champagne au Mont d'Or, le 20 septembre 2024

### En savoir plus:

**NEOLIFE®**, créateur d'éco-matériaux pour espaces durables, est une société française fondée en 2012 par Bernard Voisin. Elle conçoit des solutions constructives à caractère environnemental - bardages, profils d'habillage et terrasses - destinées aux professionnels de la construction soucieux de bâtir des logements, des bâtiments tertiaires et des aménagements paysagers éco-responsables. NEOLIFE® participe ainsi à une nouvelle philosophie de la construction, centrée sur trois valeurs essentielles : le développement durable, l'innovation et l'humain.

**Premier éco-matériau créé par NEOLIFE®, le VESTA®** (Vegetal Ecological Stable Timber Advantage) allie la naturalité du bois à la résistance du minéral. Il contient un taux exceptionnel de fibres de bois renforcées issues de déchets de scieries revalorisés et sains. Ces déchets de bois proviennent de forêts européennes gérées durablement et amènent une faible empreinte carbone. Tous ses composants sont vierges et garantissent aux solutions NEOLIFE® une grande valeur ajoutée environnementale.

L'éco-matériau VESTA® possède des renforts techniques au cœur de sa matière qui lui confèrent un caractère particulièrement résistant aux outrages esthétiques de l'humidité, des insectes et des UVs. Ses caractéristiques mécaniques alliant légèreté, souplesse et solidité permettent à NEOLIFE® de concevoir des solutions dont les performances répondent aux normes élevées de résistance au feu, aux chocs, au vent ou aux séismes.

Pour plus d'informations : [www.neolife.fr](http://www.neolife.fr)



Label biosourcé  
et 100%  
recyclable



**CONTACT**

**NEOLIFE®**

investors@neolife.fr